

Groupe de travail du 16 septembre 2016

Publicité foncière et enregistrement

Fiche n° 3 – Modalités de travail sur les bases Fidji (SPF/SPFE) : concentration des bases, gestion conjointe et entraide

I – Concentration des bases

La migration des bases Fidji de chacun des SPF depuis chaque machine multi-applicative (MMA) vers un serveur national dit Exadata fait l'objet d'une expérimentation menée avec les SPF de Versailles et de Mantes-la-Jolie depuis mars 2016. Cette expérimentation a pour objectif de vérifier les modalités techniques de cette migration ainsi que le bon fonctionnement de l'application Fidji.

Un plan de déploiement de cette migration est en cours de finalisation pour permettre une généralisation à compter de septembre 2016 qui s'étalera jusqu'en 2017.

Les bases Fidji des SPF de Meaux et d'Amiens 1 et 2 ont migré vers le serveur national début septembre 2016. Une présentation a été faite par les bureaux GF3B et SI1D sur le site d'Amiens le 29 juin et sur celui de Meaux le 30 juin.

II – Gestion conjointe

Le module « Gestion conjointe Fidji » a été livré pour permettre aux agents de travailler depuis un même poste de travail sur plusieurs bases Fidji situées sur un même site ([note du bureau GF-3B n° 2016-03-2644 du 25 avril 2016](#)).

L'utilisation du nouveau module « Gestion conjointe Fidji » évite de déplacer les équipes et leur offre un confort matériel accru. Les documents dématérialisés pourront être traités sans avoir à changer de poste de travail. Cette évolution contribue à harmoniser peu à peu les méthodes de travail et facilite la mutualisation des « bonnes pratiques ».

Fin juin 2016, 40 directions pour un total de 112 SPF ont demandé à bénéficier de ce module pour des services situés sur un même site. Ce module peut également servir d'entraide entre différents SPF d'un même site qui ne sont pas en gestion intérimaire mais présentent des délais de publication divergents.

III – Expérimentation de l'entraide

Pour les services situés sur des sites distincts, un dispositif d'entraide sera expérimenté d'ici la fin de l'année 2016, à l'issue de la migration des bases Fidji des SPF concernés vers le serveur national.

Cette entraide portera sur les demandes de renseignements et les formalités dématérialisées.

Il n'y aura aucune répercussion sur la responsabilité comptable des chefs de SPF concernés.

22 directions représentant 56 SPF se sont portées candidates.

Liste des directions et SPF candidats à l'expérimentation de l'entraide		
Dép.	DR/DDFiP	SPF
02	Aisne	Hirson / Soissons / Château-Thierry
08	Ardennes	Rethel 1 / Rethel 2 / Charleville-Mézières 1
12	Aveyron	Millau / Rodez / Villefranche-de-Rouergue
14	Calvados	Caen 1/ Caen 2 / Lisieux / Pont-l'Évêque / Vire / Bayeux
17	Charente-Maritime	Saintes 1 / Jonzac
22	Côtes-d'Armor	Loudéac / Saint-Brieuc / Dinan
23	Creuse	Aubusson / Guéret
29	Finistère	Châteaulin / Quimper 1 / Quimper 2
33	Gironde	La Réole / Bordeaux 3
44	Loire-Atlantique	Châteaubriant / Pornic / Nantes 1
45	Loiret	Orléans 1 / Orléans 2 / Pithiviers
47	Lot-et-Garonne	Villeneuve-sur-Lot / Agen
50	Manche	Saint-Lô / Cherbourg 1 / Cherbourg 2
52	Haute-Marne	Saint-Dizier / Chaumont
54	Meurthe-et-Moselle	Nancy / Lunéville
56	Morbihan	Ploërmel / Vannes
62	Pas-de-Calais	Saint-Pol-sur-Ternoise / Montreuil-sur-Mer
78	Yvelines	Rambouillet / Mantes-la-Jolie
81	Tarn	Castres / Albi
82	Tarn-et-Garonne	Montauban / Moissac
95	Val-d'Oise	Cergy 1 / Saint-Leu-la-Forêt 3
974	Réunion	Saint-Denis-de-la-Réunion / Saint-Pierre-de-la-Réunion